

Madame, Monsieur et Cher (e) Collègue,

J'ai l'honneur de vous convier à la réunion des membres du Comité Syndical de l'USESA qui aura lieu le :

**MARDI 26 AVRIL 2022 à 18 H 00**  
**Réunion au siège de l'USESA**  
**4 Bis Avenue Gustave Eiffel à CHATEAU- THIERRY 02400**

**A l'ordre du jour :**

1) Approbation du compte rendu de l'Assemblée Générale du 15 Mars 2022,

**Finances :**

2) Présentation et vote du Compte Administratif 2021 (documents joints)

3) Approbation du compte de gestion 2021,

4) Délibération sur l'affectation des résultats,

5) Budget incendie : Présentation et vote du Compte Administratif 2021 (documents joints)

6) Budget incendie : Approbation du compte de gestion 2021,

7) Budget incendie : Délibération sur l'affectation des résultats,

8) Décision modificative Budget Primitif 2022,

9) Emprunt bancaire : résultat de la consultation des organismes financiers,

**Patrimoine :**

10) Conclusions sur le rapport de l'Assistance à Maîtrise d'ouvrage sur le diagnostic de 12 ouvrages de prélèvement

**Ressources humaines :**

11) Création d'un poste d'administration générale

12) Création d'un poste d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe

13) Modification du tableau des emplois

14) Mise en place d'un règlement pour le télétravail (document joint)

**Marchés Publics :**

15) Travaux de canalisation et reprise de branchements sur le territoire de l'USESA programme 2022/ partie 1 sous charte qualité des réseaux d'eau potable / Attribution (2022 USESA 01)

Lot n°1 : Place de la Halle / Rue des écoles / Rue de l'église à Marigny en Orxois

Lot n°2 : rue bacchus et route de Jaulgonne à Courtemont-Varennes / Attribution

Lot n°3 : rue st Denis (RD79) et rue des patis à Villers sur Fère/ Attribution

16) Modification du programme de travaux de renouvellement 2022

17) Présentation fiche opération de l'interconnexion Château-Thierry / St Gengoulph / La Ferté Milon / Villers-Cotterêts

18) Quorum au comité syndical

19) Information sur les décisions prises en vertu de la délégation générale confiée au Président

20) Questions diverses.

Je compte vivement sur votre présence et je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur et Cher (e) Collègue, l'expression de mes sentiments distingués.

Le 15 Avril 2022

Le Président

Hugues DAZARD



**Mention pour les délégués titulaires empêchés de participer à la réunion :**

*Il vous est rappelé que le délégué suppléant peut siéger aux réunions du comité syndical à la place du délégué titulaire, en cas d'empêchement temporaire de ce dernier (article L 5211-6 du CGCT)*

*Dans ce cas, le délégué titulaire empêché doit informer le Président de l'USESA du suppléant qu'il aura désigné pour siéger au comité syndical à sa place.*

*A toutes fins utiles, la liste des délégués suppléants vous est jointe au présent envoi.*

*Nous vous invitons à prévenir le Président de l'USESA par mail à [contact.eau@usesa.fr](mailto:contact.eau@usesa.fr)*

*Le suppléant désigné doit être destinataire de la présente convocation et des documents annexés à celle-ci. Ces documents seront transmis par l'USESA au suppléant désigné.*